

FORMATION INFILTROMETRIE- Solution ECO

Opérateur autorisé qualification QUALIBAT 8711

FE_5016-INFIL-E

SF-F1188-5ème éd-avr2026

Objectifs

- Réaliser un essai d'étanchéité à l'air de façon autonome et conforme à la réglementation
- Acquérir les connaissances de base théoriques sur les phénomènes physiques.

Les taux de 2025 :

Taux de satisfaction : 94% de satisfaction globale à la formation

Taux de recommandation : 100% des stagiaires ayant suivi la formation nous recommandent

Public Visé

Métiers de l'immobilier et de l'Expertise bâtiment, Diagnostiqueurs immobilier, personnes en reconversion professionnelle

Durée

28.00 Heures

4 Jours

Pré Requis

Savoir rédiger en langue française afin de constituer la métérialisation des contrôles effectués.

Parcours pédagogique

Chaque stagiaire doit être en possession de la norme NF EN ISO 9972 et de son Guide d'Application FD P 50-784 dès le début de la formation

Partie théorique :

Contexte et enjeux
L'enjeu énergétique et le réchauffement climatique
Le contexte réglementaire
L'amélioration de la performance du bâtiment
Ventilation et étanchéité à l'air
Phénomènes physiques
Importance de la ventilation et de l'étanchéité à l'air
Les techniques et outils pour améliorer l'étanchéité à l'air
L'étanchéité à l'air dès la conception
La mesure de l'étanchéité à l'air
Principes généraux
La norme NF EN 13829 et le Guide d'application GA P50-784
Le matériel
Les principales vérifications en amont du test
Le déroulement des mesures
La rédaction du rapport
Examen théorique (QCM)

Partie pratique : Organisée par le stagiaire avec un opérateur autorisé depuis plus d'un an.

Mesure de perméabilité à l'air d'un bâtiment évaluée selon une grille de contrôle fournie.

Examens pratiques : 1 passage compris. En cas d'échec, il sera facturé 200€ par passage supplémentaire (maxi 3 passages)

Evaluation d'un rapport de mesure réalisé par le stagiaire : 1 correction comprise. En cas d'échec, il sera facturé 100€ la correction supplémentaire (2 corrections maxi)

NB : susceptible d'être modifié en fonction des évolutions réglementaires

Méthodes et moyens pédagogiques

MOYENS :

Ressources pédagogiques téléchargeables, diaporama interactif, étude de cas, mise en pratique, capitalisation connaissances professionnelles, visualisations illustrées de cas pratiques pour faciliter l'acquisition des compétences, matériel de diffusion numérique, plateau technique (150m²)

MÉTHODES :

Active, participative et démonstrative

MODALITÉS :

- Présentiel
- Point en amont de la formation avec restitution du besoin
- Point en fin de journée de formation, recueil des impressions, régulation de l'évolution pédagogique
- Evaluation à chaud de satisfaction en fin de formation.

Informations modalités et délais d'inscription

DATE :

Nous consulter ou sur <https://www.sonelo.com/>

LIEUX :

Site de formation : Les-Alluets-le-Roi (78)

MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION :

Si prise en charge directe : bulletin d'inscription signé 15 jours avant la formation (paiement avec retour de la convention signée)

Si prise en charge par un organisme financeur : envoi du dossier de financement à compléter de 15 jours à 3 mois avant la formation selon le financeur (accord de prise en charge 7 jours avant le début de formation)

Envoi des documents par mail à contact@sonelo.fr ou courrier à SONELO 2 rue traversière 78580 LES ALLUETS-LE-ROI

Objectifs pédagogiques

Valider la formation de réalisation de mesures de perméabilité à l'air, conformément aux exigences de la norme NF EN ISO 9972 et à son guide d'application FD P50 784 "Opérateur de mesure à l'infiltrométrie autorisée QUALIBAT 8711

Qualification Intervenant(e)(s)

Equipe Technique SONELO et/ou partenaires référencés.

Méthodes et modalités d'évaluation

1. Contrôle des connaissances théoriques selon un QCM de 60 questions élaboré au niveau national (Le stagiaire doit obtenir la note minimale de 50/60)

Un stagiaire peut tenter de passer 3 fois le contrôle des connaissances théoriques

2. Examen pratique 15 jours après la fin de la formation théorique et pratique (1 passage compris. En cas d'échec, chaque passage supplémentaire est facturé 200€)

3. Evaluation de la rédaction d'un rapport : le stagiaire doit réaliser seul un rapport, après sa formation théorique et la validation de la pratique de la mesure. Ce rapport sera évalué (1 correction comprise. En cas d'échec, la correction supplémentaire sera facturée 100€. Maximum 3 corrections de rapport)

Modalités d'Accessibilité

Nous contacter préalablement pour les personnes en situation de handicap

€ Tarifs (net de taxes)

Inter (Par Stagiaire) : **1 500.00 €**

Intra (Par Jour) : **Nous consulter**



Contactez-nous !

SONELO Formation

Tél. : 01.39.75.36.96

Mail : contact@sonelo.fr